

MARS/AVRIL 2022

PERWEZ

Infos



COMMUNE DE
PERWEZ

**E-GUICHET : SIMPLE
ET SÉCURISÉ**

**BUDGET 2022 :
AMBITIEUX ET
PRÉVOYANT**

**NOUVEAU SERVICE :
BROYAGE A DOMICILE**

Avis à tous !

Un programme festif ... adapté

Pour la fin d'année, la Commune avait concocté, avec beaucoup de soin et d'entrain, un programme festif réparti sur 2 semaines... qui malheureusement a dû être annulé en raison des mesures Covid. Du coup, **pour réchauffer les cœurs et dessiner un maximum de sourires** chez les Perwéziens en cette période de fêtes, elle a privilégié toute **une série d'actions personnalisées**.

- **Saint-Nicolas** est venu récompenser tous les écoliers sages et le personnel d'un sachet rempli de biscuits, fruits et autres friandises locales. Un sachet de produits sains présentant un minimum d'emballage pour s'inscrire dans la démarche zéro déchet de la commune.
- **82 bébés** nés entre 15 novembre 2020 et le 15 novembre 2021 ont reçu par voie postale un petit présent adapté à leur tranche d'âge. Sans oublier des félicitations pour leurs parents et un rappel de la prime de naissance ou d'adoption. En 2021, les prénoms féminins les plus donnés étaient Alice, Alix et Inès et pour les garçons, Mathys/Mathis, Maxime, Gabriel, Clément et Arthur.



- Les **1726 seniors** de l'entité ont aussi été gâtés. La commune leur a envoyé un bon pour un cougnou à aller chercher dans une des 3 boulangeries locales de leur choix.
- Grâce à une action de **solidarité intergénérationnelle**, les résidents des homes Trémouroux et Val d'Orbais ont vu leur environnement se colorer de superbes dessins (plus de 300) réalisés par des petits bouts attentionnés. Sourires garantis !

- Les **jubilaires** ont reçu la visite à domicile des membres du Collège, venus les complimenter et leur offrir un bouquet de fleurs et un chèque commerce de 100 € pour consommer local. En 2021, la Commune a ainsi félicité 29 couples pour leurs 50 ans de mariage, 9 couples pour leurs 60 ans de vie commune et 5 pour leurs 65 ans, de belles et exceptionnelles noces de palissandre.
- Enfin, **le personnel communal** (enseignants, ouvriers, employés, etc.) s'est vu offrir un panier rempli de produits locaux en guise de reconnaissance pour tous les efforts déployés pour maintenir constants et efficaces les services apportés aux Perwéziens malgré la pandémie.

Une nouvelle directrice générale à l'Administration



Désignée par le Conseil le 25 janvier dernier, Stéphanie THIBEAUX entrera en fonction en tant que Directrice générale le 14 mars. Non seulement elle a brillamment réussi toutes les épreuves mais elle a aussi une excellente connaissance de la commune et de son administration.

Et pour cause ! Elle y a exercé les fonctions de responsable des Ressources humaines et puis chef du service des Affaires générales, de 2014 à 2017, avant d'être nommée Directrice générale à Chastre.

Son objectif : un management moderne et responsabilisant, le renforcement des liens entre les agents et avec les politiques. **Bienvenue !**

Prestation de serment d'un gardien de la paix constatateur

Lors du dernier conseil communal (25 janvier), **Amandine LECLERCQ a prêté serment en tant que gardien de la paix constatateur**, après avoir suivi une formation complémentaire. Ses missions sont dès lors élargies. Elle est en effet assermentée pour constater des infractions/incivilités pouvant mener à une sanction administrative communale.

Ainsi, après avoir constaté une infraction, elle rédige un rapport et le transmet au fonctionnaire sanctionnateur provincial. Sur base du rapport, ce dernier pourra notifier 3 types de sanctions :

- une amende administrative (max. 350 €)
- une prestation citoyenne
- une médiation locale.

Elle peut donc également visionner les images des caméras de surveillance de la commune et interpellier les auteurs de trouble ou les auteurs de « négligences » environnementales.



Le gardien de la paix constatateur est chargé de faire respecter le Règlement général de Police : renseignements, simples rappels de vive voix, avertissements oraux et/ou écrits, ...

Cela va du chien qui doit être tenu en laisse lors de sa promenade au dépôt clandestin de plusieurs tonnes, en passant par les trottoirs à entretenir par les riverains et tous comportements incivils et inciviques, etc.

En cas de conflits de voisinage, il joue un rôle de médiateur pour apaiser les tensions. Et bien sûr, s'il constate un danger ou un manquement sur le territoire communal, il en fait état au service concerné.

Il est un relais essentiel entre le Citoyen et la Commune pour rendre celle-ci plus agréable pour tous.

Contact : Gardiens de la Paix - 0475/566 969 - gardiendelapaix@perwez.be

Coup de pouce aux agriculteurs



Fin janvier, le Conseil communal a validé la convention chargeant l'Intercommunale du Brabant wallon de collecter les déchets plastiques agricoles non dangereux.

Le prix du traitement et du transport des déchets plastiques ayant fortement augmenté, in BW demande pour 2022 aux agriculteurs une participation de 121€/tonne TVAC, soit 4 fois plus que l'an dernier.

Afin de soutenir les agriculteurs et les producteurs locaux face à cette hausse de prix, le Collège communal a décidé d'intervenir à concurrence de 60,50 €/tonne. Autrement dit, **la Commune réglera 50% de la facture**. Une mesure de soutien bienvenue !

Les agriculteurs peuvent aller déposer les bâches, sans résidus et sans cordes, dans les quatre points de collecte qu'in BW met à leur disposition :

- centre de tri à Mont-Saint-Guibert : rue de la Petite Sibérie
- dalle de compostage de Virginal : rue de Tubize
- dalle de compostage de Basse-Wavre : chaussée de Longchamps
- S.A. CART, rue du Pré du Pont 7/9 à 1370 Jodoigne (Attention, cette localisation actuellement en fonction est susceptible d'être modifiée).

Plus d'infos : www.inbw.be

ADL

Et le/la gagnant(e) est ...

Afin de stimuler les achats locaux pendant la période de fêtes, l'ADL et le CAEP ont organisé une seconde édition du jeu-concours «La Vitrine».

Du samedi 30 novembre au mardi 31 décembre 2021, chaque personne pouvait tenter de découvrir le juste prix de « LA VITRINE » et remporter tous les articles qui la composaient.

Le dépouillement des bulletins de participation et la désignation de la gagnante se sont déroulés à la mi-janvier sous le contrôle de l'huissier de justice S. Somers.

Félicitations à Madame J. CHARLET qui a remporté les **30 lots offerts par les commerçants** de l'entité pour un montant total de **3.584,35 €** !

Nous tenons également à remercier le CAEP et tous les commerces qui ont participé à ce jeu-concours.

Vous n'êtes pas encore référencé sur notre site ?

Vous souhaitez avoir votre portrait «Zoom sur» ? Contactez nous : 081/834 797 !

www.adl-perwez.be  



Population

Un nouveau passeport sur le thème de la BD

Le 7 février dernier, un nouveau modèle de passeport a été mis en circulation. Il fait honneur au 7e art tout en étant plus sûr.

Quels sont les changements ?

- Tout nouveau design sur un thème typiquement belge : la bande dessinée avec comme thème principal "le voyage".
- Le n° du passeport est composé de 2 lettres et 7 chiffres.
- La page des données n'est plus en papier mais en polycarbonate (comme les eID).
- Le passeport contient plus de pages.
- Ce passeport délivré par les autorités belges est déjà considéré comme l'un des plus sûrs au monde puisqu'on passe de 24 éléments de sécurité à 48 !

Pour les citoyens, aucun changement : même prix, même délai, même validité.

Modalités pratiques ?



Demande :

- Se présenter en personne à l'Administration communale de son lieu de domicile.
- Se munir de sa carte d'identité ou tout autre document prouvant l'identité.
- Se munir de l'ancien passeport ou d'une attestation de perte ou de vol.
- Se munir d'une photo d'identité VALABLE. (de moins de 6 mois, en couleur sur fond blanc).

Délai : 10 jours ouvrables, non compris celui de la demande.

Coût : procédure normale : 82,50 € pour les adultes et 52,50 € pour les enfants. En urgence : 257,50 € pour les adultes et 227,50 € pour les enfants. Le paiement s'effectue lors de la demande, de préférence via bancontact.

E-Guichet : mes démarches où je veux, quand je veux

La commune de Perwez va un pas plus loin dans l'ère du numérique et vous offre **la possibilité d'obtenir vos documents personnels en ligne de manière complètement sécurisée grâce à l'e-Guichet** : <https://perwez.e-guichet.be/eguichet/>



Pour vous connecter, rien de plus simple !

- Soit via votre carte d'identité (Vos informations personnelles sont reprises de manière sécurisée et automatique !) ;
- Soit via itsme.

Plus besoin de se déplacer, d'attendre une permanence ou de fixer un rendez-vous, pour obtenir les documents dont vous avez besoin ! **Grâce au e-Guichet de Perwez, tous ces documents sont à portée de clics !**

Voici quelques exemples de documents disponibles :

- Certificats Population : composition de ménages, certificat de résidence, certificat de vie...
- Certificats d'Etat civil : extrait d'actes de naissance / mariage / décès ...
- Extraits de casiers judiciaires.

Le e-Guichet est intégré sur le site internet de l'Administration et grâce à une application facilement téléchargeable, vous pouvez y accéder 24h/24 h à partir de votre smartphone ou d'une tablette.

Ce e-Guichet de Perwez sera disponible dès le 1er mars. Plus facile, rapide, sécurisé et écologique, il simplifiera vos démarches administratives !

Service Population - Etat civil : 081/649 274 - population@perwez.be

Travaux

Rue du Mont : phase 2, c'est parti !

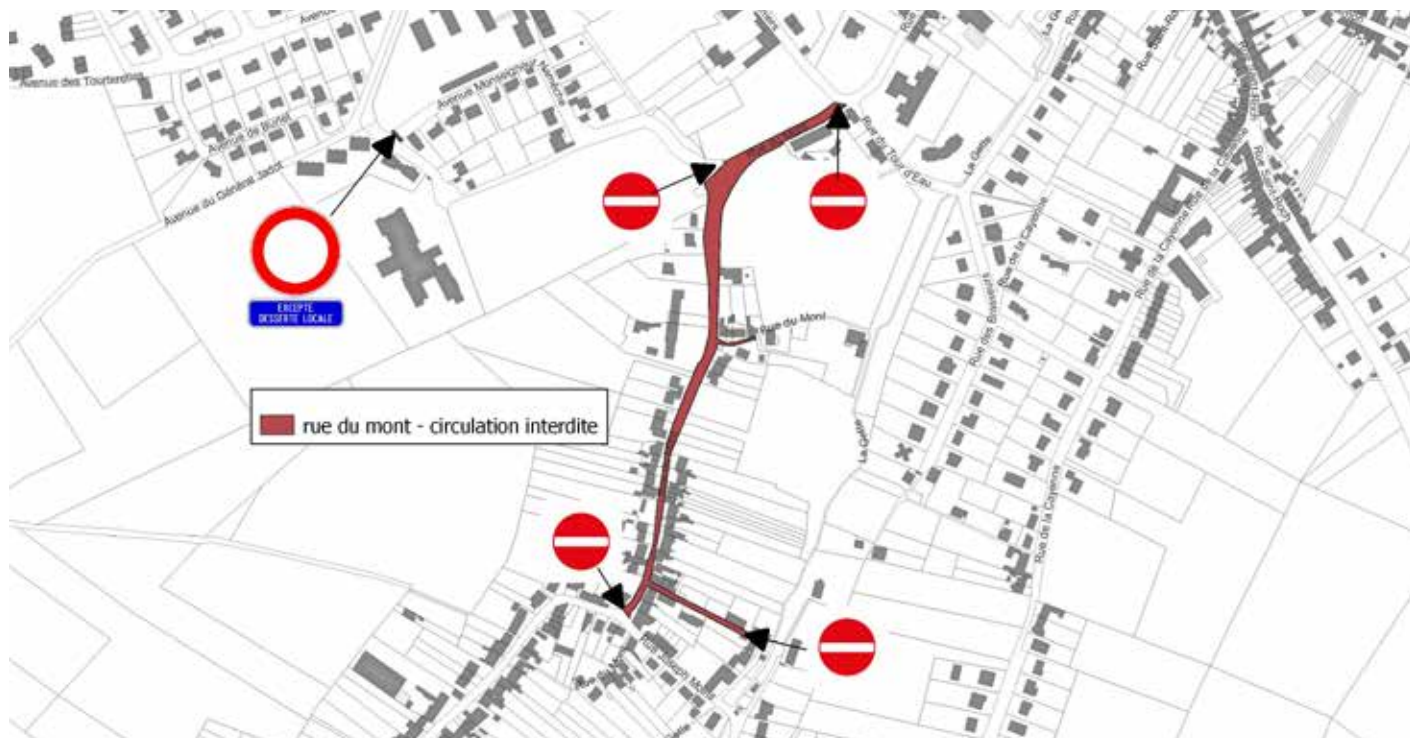


Le 21 février ont commencé les travaux de réfection de la 2e partie de la rue du Mont, entre le carrefour avec la rue des Marronniers et celui avec la rue Joseph Moinil. Ils concernent la voirie, l'égouttage, le remplacement de la canalisation d'eau et la création d'un cheminement pour piétons, exactement dans la continuité du début de la rue.

Bref, in fine, une rue entièrement neuve !

Le coût des travaux est estimé à 945.744,49 € TVAC dont 417.358,45 € sont subsidiés par le SPW et 191.019,38 € par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). La charge financière communale s'en trouve donc considérablement réduite !

Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année. Ils nécessiteront l'installation d'une **dévi**ation, via la rue de la Cayenne et la rue Joseph Moinil comme vous le montre le **plan ci-dessous**.



Préau à l'école communale de Thorembais-les-Béguines



Les écoles de Thorembais-Saint-Trond et de Malèves ont eu le leur, c'est au tour de l'école de Thorembais-les-Béguines d'offrir à ses « petits futés » **un endroit abrité** où jouer dans la cour de récréation. Le préau sera constitué d'une structure métallique qui viendra s'adosser à la façade de la salle et qui couvrira donc aussi l'entrée de l'établissement.

Les travaux démarreront début mars par la démolition de l'ancien bâtiment et par l'agrandissement et la **rénovation de la cour**. Ils s'achèveront avec l'année scolaire.

Leur coût est estimé à 85.000,00 € subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contact : service Travaux – info@travaux.be – 081/649 264 ou 265

Nouveau service communal : broyage à domicile



Plus d'un tiers des déchets collectés au recyparc de Perwez sont des végétaux. Or, la plupart de ces déchets verts pourraient être utilisés en paillage ou compostage dans les jardins.

Fortes des expériences menées avec succès à Jodoigne et Hélécinne, la Commune propose un nouveau service aux Perwéziens : **le broyage à domicile des végétaux** issus de la taille des arbustes et/ou des arbres effectuée par les particuliers. Et cela 2 fois par an. Le premier passage de cette année aura lieu **entre le 21 et le 24 mars**.

Sur réservation, les agents communaux se déplaceront gratuitement à votre domicile pour broyer les tailles et branchages. Le broyat obtenu sera laissé sur place afin d'être valorisé. Il peut être avantageusement utilisé en tant que couvre-sol au pied des arbustes, étalé sur un sentier ou incorporé au compost en mélange avec des tontes d'herbe.

En pratique ?

- Les branches doivent avoir une section ou un diamètre inférieur à 8 cm.
- Elles ne doivent pas dépasser un volume de 5 m³.
- Elles doivent être stockées en petits tas facilement accessibles de la voirie.

Et pour la réservation ?

La réservation doit se faire **avant le 11 mars** via le **formulaire** ci-dessous ou par **téléphone** (081/655 344 ou 081/649 264). Le planning est défini en fonction du nombre d'inscrits dans les différents villages de l'entité. Le planning est communiqué aux inscrits une semaine avant le début de la campagne de broyage de préférence par mail ou par téléphone.

Ce nouveau service mis en place par la commune de Perwez contribue à l'amélioration de la gestion des déchets, tout en limitant les déplacements vers le recyparc et en aidant bon nombre de particuliers qui ne possèdent ni remorque ni broyeur.



Inscrivez-vous au broyage de branches à domicile

Si vous êtes intéressé par ce service, merci de vous inscrire **avant le 11 mars 2022**, en complétant le formulaire ci-dessous.

Vous pouvez ensuite le déposer à l'Administration, rue E. de Brabant 2 ou le renvoyer par mail à info@perwez.be ou travaux@perwez.be.

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Remarques :

.....
.....



Conteneur jaune pour les papiers-cartons

La Commune et in BW proposent une nouvelle solution facultative pour les collectes de papiers-cartons.



Pour éviter que les papiers-cartons ne s'envolent ou ne soient détrempés, vous pouvez les glisser dans un container jaune spécifique de 240 litres. Pour vous le procurer, il suffit de le demander par mail via : valmat@inbw.be

Son prix : 40 € TTC

Précision : Pour une raison technique, ces conteneurs ne pourront être utilisés que dans les rues desservies par un camion de collecte (pas celles desservies par une camionnette) !

Cette solution est facultative ! Il vous est toujours possible de présenter à la collecte vos papiers en piles correctement ficelées ou dans des caisses en carton correctement fermées.

CONSEILS DE TRI

→ Tous les types de **papiers propres** sont acceptés :

- Feuilles
- Livres et cahiers
- Journaux et magazines
- Dépliants publicitaires
- Annuaires téléphoniques
- Affiches, posters, etc.



→ Tous les types de **cartons** sont acceptés à condition qu'ils soient **propres et aplatis**.

Attention ! Les quantités de papiers-cartons sont limitées à 1 m³ lors de la collecte en porte-à-porte.

En conclusion, papiers et cartons peuvent être rangés dans une caisse en carton bien fermée ou empilés et correctement ficelés... ou encore placés dans le nouveau conteneur jaune.

Le Grand Nettoyage de Printemps est de retour du 5 au 8 mai

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.



Du 5 au 8 mai,

**JE SAIS CE
QUE JE FAIS !**

Le GRAND NETTOYAGE, je le fais avec mes enfants pour leur montrer la voie à suivre.
#JeNettoieEtToi

Inscrivez-vous du 7 mars
au 25 avril sur bewapp.be

Be.
WaPP

Les inscriptions à l'opération de nettoyage 2022 se déroulent du 7 mars au 25 avril minuit sur www.bewapp.be ou via le 081/322 640. Rappelons que les participants reçoivent un kit de ramassage.

N'hésitez pas à contacter notre coordinateur communal E. DELCORPS au 0495/212 877

Ce Grand Nettoyage de Printemps est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de façon durable.



Convention Pro Velo pour nos jeunes



C'est bien connu, les bonnes habitudes doivent se prendre tôt ! C'est pourquoi la Commune organise depuis de nombreuses années **les brevets Vélo en collaboration avec Pro Velo**, à destination des élèves de 5e primaire. Durant plusieurs jours, ces derniers sont formés aux règles de sécurité nécessaires pour pouvoir se déplacer à vélo dans la commune. Pour ce faire, bien encadrés, ils empruntent des itinéraires sécurisés.

Grâce à des formateurs compétents et à des élèves motivés, les brevets vélo connaissent chaque année un franc succès. Une réussite due aussi au travail des directions et des enseignants, de la police, du SCAJ et des bénévoles qui apportent une contribution très appréciée.

Fin décembre, la Commune et Pro Velo ont officiellement signé **une convention** qui encadre le travail efficace qu'elles réalisent ensemble depuis de nombreuses années et qui s'intègre totalement dans les objectifs de la déclaration de politique générale et du Plan stratégique transversal visant à développer l'usage du vélo au quotidien par les enfants comme par les adultes. **En route donc pour de nouveaux brevets !**

Programmation du plan d'investissement Perwez Wallonie Cyclable



Nous vous l'avions annoncé précédemment avec fierté, notre commune a été retenue comme « Commune pilote Wallonie cyclable » par la Région wallonne. **Perwez bénéficiera donc d'un subside de 300.000 € pour la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce.**

Comme prévu dans le dossier de candidature, le plan d'investissement Perwez Wallonie Cyclable est basé sur les politiques passées et à venir ayant pour objectif d'identifier les itinéraires cyclables existants et de réaliser des aménagements en faveur des cyclistes, afin d'améliorer leur sécurité de déplacement et de créer un réseau cyclable structurant desservant l'ensemble du territoire.

Ce dossier s'inscrit dans les objectifs régionaux en matière d'utilisation du vélo : doubler l'usage du vélo d'ici 2024 et le multiplier par 5 d'ici 2030 **en créant les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien**. Il témoigne aussi d'une véritable cohérence entre les travaux du PCM (plan communal de mobilité), du PCDR (programme communal de développement rural) et de l'appel à projets WACY 2020, sans oublier le nouveau plan WACY 3/mobipôles.

Concrètement, les fiches déposées dans le dossier de candidature et approuvées par la Région wallonne s'articulent autour de deux axes : des itinéraires cyclables sécurisés et le stationnement des vélos.

1. Pour les itinéraires cyclables, la priorité est donnée aux aménagements cyclables « continus » afin de relier les villages d'une part au centre de Perwez pour la culture, les commerces, les sports, les écoles, etc.) et d'autre part, aux pôles intermodaux sur la N29 et la N243. Cela se concrétisera par :

- des SUL (sens uniques limités) : rue de l'Eglise, rue des Brasseurs, avenue des Tourterelles ;
- l'installation d'une goulotte entre la rue de la Frête et le RAVeL pour faciliter le passage de l'escalier existant ;
- des aménagements en lien avec la zone 30 km/h dans le centre de Perwez ;
 - Rues cyclables : rue Emile de Brabant et rue Lepage ;
 - Des bandes cyclables suggérées (BCS) : rue des Marronniers, rue du Blanc Bois, rue du Tour d'eau, rue du Mont, avenue Monseigneur Namèche, avenue Général Jadot, avenue des Tourterelles ;



- la sécurisation de traversées de chaussées pointées comme dangereuses : entre la N243 et la rue des Marronniers ou encore entre la N243 et le RAVeL. Ces voiries étant régionales, la commune travaillera en étroite collaboration avec la Direction territoriale des routes et le cabinet du ministre wallon de la mobilité, Philippe HENRY.

2. En ce qui concerne le stationnement, le plan prévoit l'installation d'arceaux individuels en U inversé, ancrés dans une dalle en béton, généralement sous abris couverts, et avec un kit de réparation et de gonflage pour chaque village.

C'est ainsi que seront équipés les agoraspaces et les plaines de jeux, la bibliothèque communale, le Foyer, le centre administratif (police, CPAS, etc.), la Maison de la Jeunesse et de la Solidarité, les centres sportifs, la Résidence Trémouroux, toutes les salles communales ainsi que toutes les places communales, la zone commerciale de Thorembais-Saint-Trond et le parking de covoiturage.



Bref, une première série de travaux et aménagements en faveur des cyclistes, dont 300.000 € seront financés par la Région wallonne. Les actions de sensibilisation et de formation ne sont pas subsidiées dans le cadre de ce plan d'investissements mais ne seront pas oubliées pour autant (brevets cyclistes, formations adultes, balades vélo, etc.). D'autres investissements suivront, en concertation avec la Région et le cabinet du Ministre.

Grâce au travail de l'Administration, de citoyens particulièrement actifs réunis dans le groupe de travail Perwez cyclable et du Collège, c'est une stratégie ambitieuse en faveur de la mobilité active qui sera prochainement mise en œuvre sur le territoire perwézien.

Contact : Service Mobilité - mobilite@perwez.be - 081/649 277

C.P.A.S.

Le service d'aide aux aînés, un service de proximité

Le Centre Public d'Action Sociale de Perwez a engagé en novembre 2021 Madame Fanny DENEFF pour assurer la coordination des aides aux aînés pour tous les seniors de la commune. Elle s'occupe également du suivi social des résidents de la Maison de Repos Trémouroux.

Maintien au domicile



N'hésitez pas à prendre contact avec elle pour toutes questions concernant votre maintien à domicile.

Vous recevrez des réponses adaptées à vos besoins : mise en place de services de soins en lien avec les centres de coordinations de soins, adaptation de votre domicile, informations sur les maisons de repos environnantes, etc.

Elle peut se déplacer directement à votre domicile si cela est plus facile pour vous, sur simple demande.

Aide administrative

Vous pouvez également la contacter pour la réalisation ou l'introduction de vos demandes en ligne telles que pension (GRAPA), allocation pour personnes âgées (APA), reconnaissance de handicap, intervention de votre mutuelle, ...



Le CPAS tient également à vous rappeler qu'il met à votre disposition d'autres services pour vous aider au quotidien :

- Le service de taxi social « Généraction »,
- Le service de repas à domicile,
- Le magasin de seconde main et la buanderie sociale,
- Le service des petits travaux à domicile.

Un renseignement ? Madame Fanny DENEFF (mardi - mercredi matin - jeudi) - 0473/987 010
fanny.denef@cpasperwez.be - www.cpasperwez.be

Stages de printemps

- **Centre de formation sportive (CFS) - Du 4 au 8 avril**
De 7 à 12 ans - Centre sportif. De 9h à 16h - Beach soccer - 120 € - info@lecfs.be 010/227 396
- **RFC Perwez - Du 4 au 8 avril**
De 5 à 16 ans - Centre sportif - Initiation et perfectionnement au football - De 9h à 16h + garderie possible - 130 € - loute.nadine@gmail.com
- **Tennis club Perwez - Du 4 au 8 et du 11 au 15 avril**
De 4 à 16 ans - Centre sportif - Tennis et multisports - De 9h à 16h + garderie possible 150 €/semaine ou 80 € en demi-journée - gougac@msn.com - 0478/210 042
- **Centre de formation sportive (CFS) - Du 11 au 15 avril**
De 6 à 16 ans - Centre sportif - De 9h à 16h - Divers stages (mini-lanta, koh-lanta, beach soccer, fun games, parkour...) - info@lecfs.be - 010/227 396
- **Equigrandi - Du 4 au 8 et du 11 au 15 avril**
De 3 à 16 ans - Rue du Prieuré 71 - Equitation et mini-ferme - De 9h30 à 16h + garderie possible - 175 €/semaine ou 35 € par jour info@equigrandi.be - 0495/832 687
- **Les Copains du sport - Du 4 au 8 et du 11 au 15 avril**
De 2,5 à 5 ans - Centre sportif - De 9h à 16h + garderie possible - Divers stages (multisports, psycho-créatif, équitation, new games) lescopainsdusport@hotmail.com - 0498/060 256
- **"Actias Luna" - Krav maga, multi-sport, théâtre, naturopathie... - Du 11 au 15 avril**
De 5 à 12 ans - Centre sportif - De 9h à 16h30 + garderie possible - 135 € - info@actiasluna.be
- **"Osez Art" - Ateliers d'écriture - Du 11 au 15 avril**
A partir de 10 ans - Centre culturel - Les enfants écriront des textes courts qui seront déclamés lors d'un spectacle en fin de saison. De 9h à 16h + garderie possible - 100 € (articles 27 et 3CC bienvenus) - patricia.davies@atelierscreatifsperwez.be - 081/234 551
- **Cirque Stromboli - Du 11 au 16 avril**
De 4 à 14 ans - Parking du centre sportif - Spectacle des enfants samedi 16 avril à 11h. 125 € 0496/620 086

Retrouvez tous les stages et activités extrascolaires sur www.perweztempslibre.be

Vacances de Printemps 2022

Stage JAD

La découverte de la ferme

Accueil 7h-18h

Une semaine d'activités avec une journée à la ferme!

Activités ludiques variées pour enfants de 2,5 à 12 ans

Du lundi 4 au vendredi 8 avril

Ecole communale 45, rue de Brabant 1360 Perwez

100 € la semaine
Famille de 3 enfants présents: 85 € par enfant

Anim'Mômes ASBL

Renseignements et inscriptions : e-mail : extrascopperwez@gmail.com - Tél. : 081 649 276

Finances

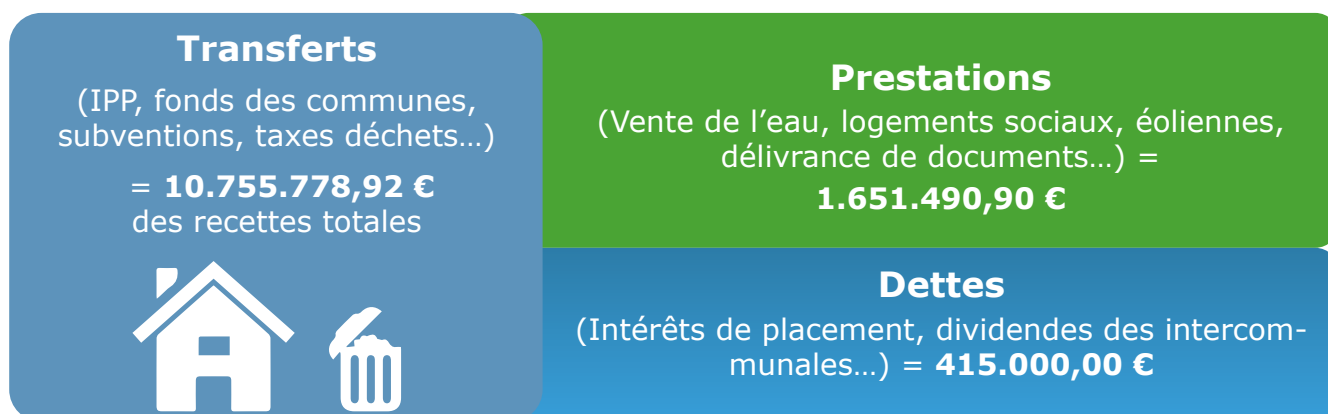
Budget 2022 : ambitieux et prévoyant malgré la crise sanitaire

Bien évidemment le budget communal 2022 est impacté par la crise sanitaire qui perdure et par les inondations qui nous ont frappés durant l'été 2021. Cependant, il se veut ambitieux dans de nombreuses thématiques, tout en conservant la **paix fiscale** pour les ménages : le précompte immobilier et l'impôt des personnes physiques n'augmentent pas !

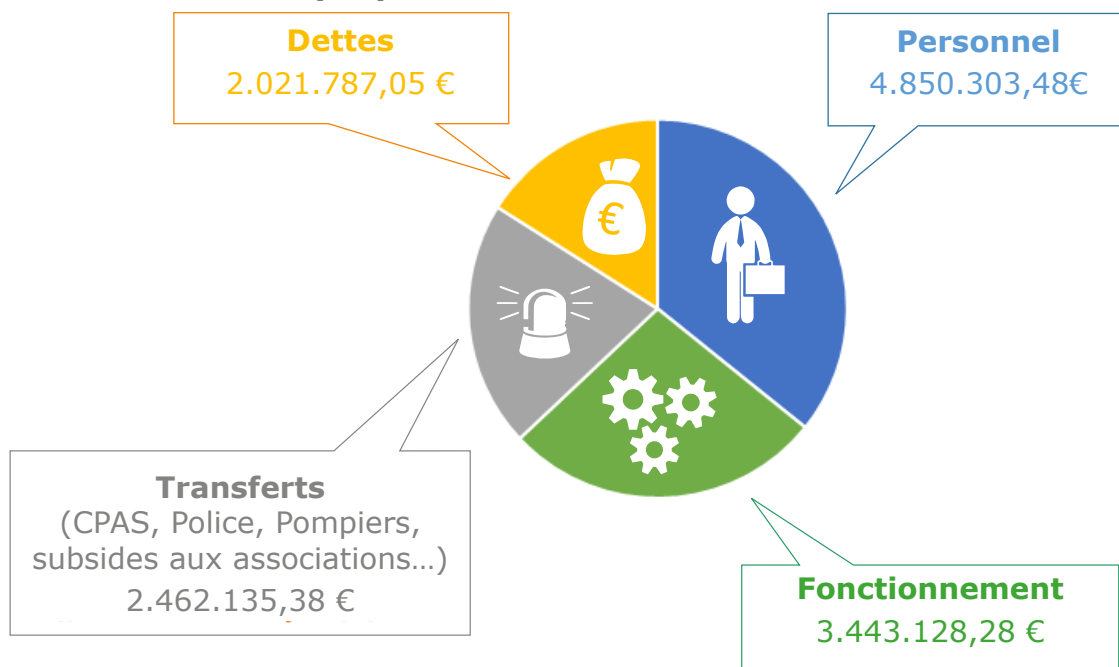
Le budget 2022 dégage même un boni de 45.215,63 € à l'exercice propre du service ordinaire (contre 6.169,08 en 2021) et un budget extraordinaire revu à la hausse de 5.363.572 €. Celui-ci sera consacré à **55 projets à court, moyen et long termes, pour améliorer le bien-être des Perwéziens aujourd'hui et demain.**

Budget ordinaire : en boni malgré la crise sanitaire

• Recettes à l'exercice propre 2022 : 12.822.269,82 €



• Dépenses à l'exercice propre 2022 : 12.777.054,19 €



Le budget 2022 prévoit un montant plus important pour le personnel en raison de l'indexation salariale et du 2e pilier de pension, d'une part et de nouveaux engagements, d'autre part : un directeur général et son secrétariat, un directeur financier, un agent consacré à l'environnement à mi-temps ainsi que deux ouvriers.

Pour soutenir ses clubs sportifs et ses associations, la Commune a inscrit 387.300 € de subsides au budget.

En faveur des citoyens, on y retrouve la prime de naissance et d'adoption, la prime pour accueillantes d'enfant, une aide à l'achat d'un composteur ou d'un vélo, un nouveau service de broyage, ainsi qu'une nouvelle prime "Anti-inondation".

Budget extraordinaire : investissements prévus en 2022

Les dépenses à l'extraordinaire sont celles qui valorisent directement et durablement le patrimoine de la commune, à l'exclusion de son entretien courant.

A Perwez, **5.363.572,00 € d'investissements** sont inscrits au budget 2022 à travers **55 projets** parmi lesquels épinglons les aménagements préventifs contre les inondations, les travaux d'optimisation du réseau d'eau, les travaux dans les écoles ou au centre sportif, le soutien au commerce local et à la digitalisation, etc.

Réseau d'eau :

- Investissements pour la production d'eau : 20.000 €
- Interventions pour la distribution de l'eau (avenue Wilmart) : 200.000 €
- Remplacement des compteurs d'eau : 25.000 €
- Achat de terrains pour la production d'eau : 40.000 €
- Nouveau site de production de l'eau : 575.000 €



Voiries et mobilité :

- Travaux de l'avenue Wilmart : 250.000 €
- Réfection des trottoirs : 350.000 €
- Création d'un rond-point rue Notre-Dame/rue d'Opprebais à Malèves : 30.000 €
- Aménagements préventifs contre les inondations : 120.000 €
- Interventions diverses sur voiries : 10.000 €
- Acquisition de matériel de vidéo-surveillance contre les versages sauvages : 27.000 €



Ecoles :

- Remplacement des corniches à l'école de Brabant : 100.000 €
- Mise à jour du câblage informatique : 10.000 €
- Achat de tableaux blancs interactifs : 15.000 €
- Interventions sur les bâtiments et cours de récréation : 25.000 €



Sports :

- Rénovation et isolation du centre sportif : 1.200.000 €
- Interventions sur les agoraspaces et plaines de jeux : 10.000 €



Patrimoine :

- Interventions sur les bâtiments du culte : 10.000 €
- Interventions sur les bâtiments du patrimoine : 25.000 €



Administration :

- Aménagement de quais de rangement pour le dépôt communal : 60.000 €
- Achat d'un véhicule électrique : 30.000 €
- Achat de matériel, mobilier, outils, etc : 5000 €



Commerce et environnement :

- Simulation du commerce local et digitalisation : 80.000 €
- Achat de décorations de Noël : 10.000 €
- Création d'un parc de promenade canine : 10.000 €
- Interventions sur les cours d'eau – entretien : 10.000 €
- Dératisation : 8000 €



Conclusion

Malgré la crise sanitaire, le budget communal 2022 permet de faire face aux dépenses récurrentes, tout en dégagant un boni substantiel et en augmentation. Il permet aussi un investissement à l'extraordinaire de plus de 5 millions pour 55 projets d'envergure visant à améliorer le quotidien des Perwéziens dans différents secteurs et des aménagements importants pour lutter contre les inondations.

Evidemment, à l'heure de définir le budget 2022, les résultats de l'audit financier n'étaient pas encore connus. C'est pourquoi **les mots d'ordre restaient prudence et rigueur !**

Audit financier : indépendant, indispensable... et inquiétant

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, « **Le Collège communal est chargé de la gestion des revenus, de l'ordonnancement des dépenses de la commune et de la surveillance de la comptabilité** ».

Dès lors, en tout début de mandat, afin d'éviter de prendre des décisions sur base de chiffres potentiellement erronés laissés par l'ancienne majorité, **le nouveau Collège a mandaté une société privée externe (BDO) pour réaliser un audit financier.**

Le 11 octobre 2019, cet auditeur indépendant a transmis un rapport intermédiaire révélant de sérieuses lacunes. En effet, dans ce rapport, au-delà de l'absence de clôture comptable fiable, l'auditeur externe fait état de différents constats relatifs à :

1. Une **absence de contrôle interne et des faiblesses organisationnelles** ;
2. Une **absence de gestion adéquate de la monnaie fiduciaire et des risques potentiels élevés de détournements de fonds** ;
3. Des **anomalies et incohérences dans la structure des comptes** avec notamment une surévaluation de subsides à recevoir et des comptes d'attente anormalement élevés ;
4. Des **non-valeurs latentes non identifiées voir non identifiables.**



A la suite de ce rapport accablant, une procédure disciplinaire concernant l'ancien directeur financier est entamée. Elle aboutit à la démission de celui-ci.

De plus, **une plainte au pénal est déposée contre ce dernier et contre X.** Une directrice financière faisant fonction est alors désignée.

La Directrice financière faisant fonction et son équipe ont alors pris le relais, supervisés par la société privée.

Les résultats de cet audit ont été révélés mi-janvier : une différence négative de 2,7 millions d'euros dans les finances communales et **des soupçons de détournement de fonds publics.**

Cette différence de 2.7 millions s'expliquerait par une surestimation, avant 2018, du résultat cumulé à l'exercice ordinaire de 1.052.000 € et de 1.726.000 € pour l'exercice extraordinaire. Une différence donc entre les résultats présentés et la situation réelle.

L'enquête judiciaire concernant notamment les soupçons de détournement est toujours en cours.

Le 19 janvier, face au Parlement wallon, le ministre des Pouvoirs locaux, Christophe COLLIGNON, a annoncé qu'il demandait à son administration de mener une instruction sur les finances perwéziennes.

Etant donné les problèmes rencontrés, les comptes 2018, année charnière entre les 2 majorités, ont tardé. Ils ont été présentés au Conseil le 25 janvier dernier.

Enfin, **des répercussions**, moins importantes, **sont encore à craindre pour les comptes des années 2019, 2020 et 2021.**

Cependant, malgré ce chaos, Perwez devrait pouvoir éviter une mise sous tutelle. Et surtout, les ménages perwéziens ne devraient pas voir leurs taxes augmenter.

Contact : Service Finances - Stéphanie DE WACHTER - Directrice financière faisant fonction - 081/649 271 - finances@perwez.be

Conseil du 21 décembre 2021 en vidéoconférence

Budget 2022 du Centre public d'action sociale.

Avant de parler chiffres, la présidente du CPAS a insisté sur le fait qu'en dépit de la pandémie, toutes les missions dévolues au CPAS ont été accomplies et que, grâce à un travail concerté entre les différents services, aucun Perwézien n'a été laissé sur le bord de la route !

Le budget 2022 du CPAS présente une dotation communale similaire à celle du budget 2021, soit 747.762,05 €. Au service extraordinaire du budget, épinglons les travaux suivants : aménagement du « café papote » (rue de la Station 13) et relance de l'Espace Public Numérique, travaux dans le bâtiment de l'Initiative d'Accueil Local (rue St Roch 10, où sont hébergés les demandeurs d'asile en procédure), achats divers pour améliorer le service et le bien-être de chacun à la Résidence Trémouroux, digitalisation des accès au centre administratif (rue des Marronniers 4), pour une plus grande sécurité, etc.

Budget 2022 de la Commune.

Le Conseil a approuvé le budget communal 2022 : un budget ambitieux dans un contexte de crise, tout en maintenant la paix fiscale ! Plus de détails pages 11 et 12.

Convention « Education et formation à la pratique du vélo 2021-2022 ».

La Commune a décidé de signer une convention avec Pro Velo dans l'objectif de développer l'usage du vélo pour tous à Perwez. Plus d'infos en page 8.

Programmation du plan d'investissement Perwez Wallonie Cyclable.

Grâce au plan d'investissement de plus de 605.000 €, Perwez sera de plus en plus cyclable. Plus d'infos en page 8.

Conseil du 25 janvier 2022 en vidéo conférence

Compte 2018 et audit révélateur.

Dans un contexte pénible d'audit financier, réalisé par une société externe indépendante, les comptes 2018 ont été clôturés. Le résultat budgétaire global présente des chiffres négatifs : - **287.318,69 €** au service ordinaire et - **768.702,54 €** au service extraordinaire.

Ces comptes sont à mettre en relation avec les résultats de l'audit financier réalisé par BDO. En effet, dans son rapport intermédiaire d'octobre 2019, au-delà de l'absence de clôture comptable fiable, BDO fait état notamment d'absence de contrôle interne, de risques potentiels élevés de détournements de fonds et d'anomalies dans la structure des comptes.

Le rapport final, reçu le 5 janvier 2022, conclut à une différence d'environ 2.700.000 € entre les derniers comptes présentés au Conseil (2017) et la réalité. Plus d'infos en page 13.

Adoption de l'avant-projet du SOL de Thorembais-Saint-Trond.

Suite à la décision du conseil du 19 février 2019 d'élaborer le schéma d'orientation local (SOL) n°14 dit « centre de Thorembais-Saint-Trond » afin de notamment pouvoir maîtriser l'urbanisation des intérieurs d'îlots situés entre la rue de l'Intérieur, la rue des Communes, la rue du Ponceau et la chaussée de Wavre, un avant-projet a été largement exposé et adopté. Cet avant-projet a déjà été présenté en décembre à la CCATM. Il définit différents critères comme la densité (minimum 6,4 ares par parcelle), la typologie des logements, l'homogénéité des logements et des matériaux, la mobilité, la biodiversité et les espaces verts, les dispositifs techniques (éclairage led, collecteur...).

Prime communale « Anti-inondation ».

Le Conseil a approuvé l'octroi d'une prime aux personnes dont le bien immobilier a été impacté (à l'intérieur) par les inondations de l'été 2021. Cette prime « Anti-inondation » s'élève à 60 % des travaux exécutés ou des équipements mis en place. Son montant est plafonné à 500 €. Son objectif est la mise en place de dispositifs durables de protection contre l'intrusion des eaux.

Mise à disposition possible d'un conteneur à papiers-cartons.

Dans le cadre de la gestion des déchets, le Conseil a décidé de donner la possibilité aux Perwéziens d'acquérir un conteneur à papiers-cartons, pour le prix de 40 €. Plus d'infos en page 7.

Un trou de 2.700.000 € dans les finances communales avant 2018 : mensonge ou négligence ?

Cette différence de 2.700.000 € entre les chiffres annoncés et la réalité, c'est un audit indépendant et apolitique qui l'a révélée.

Pour rappel, suite à de nombreuses questions sans réponses et à des doutes significatifs sur la comptabilité communale, **nous avons décidé de faire réaliser un audit indépendant par un spécialiste externe, BDO**. Une gestion saine et efficace d'une entité publique doit en effet pouvoir se baser sur des finances exactes.

Suite à un rapport intermédiaire en 2019, **nous avons décidé d'entamer une procédure disciplinaire à l'encontre de l'ancien directeur financier, de le licencier pour faute grave et de porter plainte avec constitution de partie civile contre lui et contre X** du chef de détournement au sens de l'article 240 du Code pénal, faux et usage de faux en écritures authentiques et publiques au sens de l'article 193 et suivants du Code pénal et de vol simple ou vol d'usage au sens des article 461 et suivants du code civil.

Début de cette année, après un travail colossal, le rapport final de BDO conclut notamment à une différence négative d'environ 2.700.000 € entre les derniers comptes présentés au Conseil (2017) et la réalité.

Cette très mauvaise nouvelle nous rappelle malheureusement les découvertes au niveau des finances du CPAS pour un montant négatif de 575.000 €.

Force est de constater que l'ancien collègue a négligé son rôle essentiel de contrôle de la comptabilité communale comme le prévoit explicitement le code de la démocratie locale.

Dans ces deux situations difficiles, **nous nous sommes retroussé les manches pour assainir les finances publiques**, et nous faisons pleinement confiance à la justice pour faire toute la lumière sur le sujet.

Ensemble ! avait annoncé vouloir agir autrement en reprenant la gestion de la commune suite aux élections de fin 2018, **c'est ce que nous faisons.**

Le groupe



« Les bons comptes font les bons amis »

Ces dernières semaines, la commune de Perwez vient de vivre des heures particulièrement sombres de son histoire politique de l'après-guerre.

Jamais nous n'avions vu des élus s'en prendre si ouvertement et si injustement à leurs prédécesseurs, confondant fautes, erreurs, négligences d'un Directeur financier très justement licencié avec une préten due responsabilité ou complicité complètement fallacieuse dans le chef de l'ancien Collègue.

L'accusation est suffisamment grave pour que la vérité soit rétablie au plus vite afin de proclamer sans la moindre discussion l'honorabilité, le désintérêt et le dévouement de mandataires intègres au service de notre commune depuis 1994 pour certains d'entre eux.

Outre le bilan impressionnant des réalisations de DRC+ (routes, écoles, maisons de repos, complexes sportifs, églises, bibliothèque, logements à loyer modéré, développements économiques et commerciaux...), nous avons eu la prudence et la sagesse de constituer progressivement un « bas de laine » assez exceptionnel de près de 6 millions d'euros, désormais légués à nos successeurs.

Le compte 2018 approuvé à l'unanimité révèle une impasse financière due aux errements d'un agent communal indélicat de 287.318 € à l'exercice ordinaire et une double comptabilisation de subsides de 768.702 € à l'extraordinaire. Mais, dans le même temps, le décompte 2018 révèle de manière irréfutable des réserves constituées par l'ancienne majorité à l'ordinaire de 1.457.090,68 € et à l'extraordinaire de 3.042.030,41 €. De quoi éponger sans la moindre difficulté le découvert limite constaté. À tel point que le solde de la trésorerie communale au 31 décembre 2018 affiche un montant record de 3.717.642 €.

Toutes ces accusations n'auraient jamais existé si les comptes avaient été présentés en temps utile avec l'ensemble des chiffres disponibles au demeurant totalement rassurants.

Comme le proclame le dicton populaire : « A vieux comptes, nouvelles disputes » totalement inutiles dans le cas présent.

Festicarnaval au Centre culturel

Du 1er au 3 mars

Mardi 1er :

- 11h00 - Chanson "Ici Baba" – Les yeux ouverts (de 4 à 11 ans)
- 13h30 - Atelier créatif en famille avec le CEC Osez'Art
- 14h45 - Cinéma : Les Aristochats

Mercredi 2 :

- 13h15 - Cinema : Merlin l'enchanteur
- 14h45 - Atelier créatif en famille avec le CEC Osez'Art
- 16h00 - Magie : Bruno VAIRONE "Bazar - oïde" - Spectacle familial à partir de 4 ans

Jeudi 3 :

- 13h15 - Cinéma : Le Livre de la jungle
- 14h45 - Atelier créatif en famille avec le CEC Osez'Art
- 16h00 - Conte: Kyung WILPUTTE – "Y'a d'la place pour tout le monde" (de 18 mois à 4 ans)



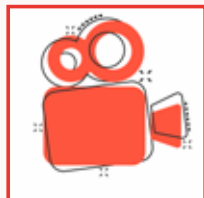
Stage Osez'Art : Festicarnaval – Création d'un jeu de piste Du 28 février au 4 mars - A partir de 10 ans - Centre culturel

Information et réservations : patricia.davies@atelierscreatifsperwez.be
081/234 551

Jeu de piste familial

Samedi 12 et dimanche 13 mars de 10h à 16h

Rendez-vous devant le Centre culturel pour récupérer votre enveloppe contenant toutes les instructions. Parcours d'environ 2km.



Ciné-Club au Centre culturel à 20h

- **Jeudi 10 mars** – "On a le temps" de Luc DECHAMPS
- **Jeudi 14 avril** - "Léopold, Roi des belges", film d'animation dès 8 ans.



Repair Café - Maison de la jeunesse et de la solidarité (rue E. de Brabant 43) de 19h30 à 21h

- **Lundi 14 mars**
- **Lundi 11 avril**



Apéro-Débat - Dans la Roulotte L'Audacieuse (rue de E. de Brabant 45, près de l'école) à 20h

- **Mardi 15 mars** - "L'accès à l'eau, un droit vital souvent bafoué"
- **Mardi 19 avril** - "Racisme et Police (*deux notions qui ne sont pas*) condamnées à rester liées."

Festival citoyen - "Vivre Debout"

Du vendredi 18 au dimanche 20 mars - Centre culturel

Pendant le confinement, ce fut silence ! Silence doré pour l'environnement. Silence vicié pour toutes ces personnes de première ligne durant la pandémie. Silence mortel pour tous nos aînés privés de visites. Silence ignorant pour tous ces migrants fuyant la Syrie, la Lybie, et toutes les guerres ethnocentriques. Mais au-delà des drames, le 14ème festival du film citoyen veut faire un retour sur le côté positif et humain !

Programmation complète sur www.vivredebout.be





Atelier Déclic de 10h à 12h30

- **Samedi 26 mars** - Comment associer les plantes au potager ? - À la Maison de la jeunesse et de la solidarité + jardin partagé. Avec Mickael TEERLINCK du Potager du Gailleroux.
- **Samedi 24 avril** - Fabriquer ses tartinables avec le CRIE de Villers-la-Ville - Au centre culturel.

Match d'impro avec la FBIA

Vendredi 1er avril - 20h - Centre culturel



Théâtre/Musique - "Frédéric"

Vendredi 22 avril - 20h - Centre culturel

Jean-François BREUR incarne Freddie MERCURY dans un spectacle où il déploie en live ses talents de chanteur et musicien.

Humour - "Oui mais Non" spectacle de Marc HERMAN

Dimanche 24 avril - 17h - Centre culturel

Fini la croix pour Saint Nicolas... Oui mais Non ! Plus de crèche pour Noël... Oui mais Non ! Fini les Barbecues en été ... Oui mais Non ! Plus de feu ouvert en hiver... Oui mais Non ! Et fini les blagues avec Raoul... Oui mais Non ! Il est interdit d'interdire... ce qui doit être autorisé ! Sans quoi, il y aura un Stuuût...



INFOS & RESERVATIONS : www.foyerperwez.be - 081/234 555
Dans le respect des règles covid en vigueur (CST, masque, etc.).

C'était au temps

L'échelle que dessine le plan du village de Thorembais-Saint-Trond comprend six échelons. Quatre ont déjà fait l'objet d'une évocation ; en voici une cinquième. Entre la rue des Saules (voir Perwez-Infos de novembre-décembre 2021) et la rue du Buret (voir Commune de Perwez Informations de mai 2012) s'étire sur trois cents mètres, à peine moins rectiligne que la rue de la Chapelle, la rue aux Fleurs.



Le haut de la rue, encore non bâti à droite, en 1967

Si les odonymes référant à la nature (animaux ou végétaux) marquent habituellement les voiries récentes, en particulier dans les lotissements où la densité de rues épuise le recours aux toponymes locaux ancestraux, l'usage de l'article contracté aux et du terme générique fleurs laisse toutefois penser que la dénomination de la rue thorembaisienne est plus ancienne.

C'est le cas : la ruelle aux Fleurs est déjà citée en 1821 et il est probable que cette dénomination remonte au 18e siècle... voire plus loin encore. Les documents de l'époque ne précisent pas quelles étaient ces fleurs et où elles se trouvaient.

L'endroit était alors plus champêtre qu'aujourd'hui, la rue n'étant bâtie que d'un seul côté, comme c'était encore le cas il y a une cinquantaine d'années. Comme dans toutes les voiries du village, les pavés de la rue aux Fleurs ont été remplacés par une double rangée de dalles en béton au tournant des années 1960, sous le mayorat de Joseph LEMPEREUR qui y demeurait.

Pour le Cercle historique, Gautier MANIQUET

Le Grimoire d'Éole
Bibliothèque - Cadastrique - Perwez

MARS 2022

- 03/03** Partage livres coup de cœur
20h
- 04/03** Journée famille Vannerie de papier
10h-15h dès 6 ans
- 12/03** Echange de graines
10h-12h
- 18/03** Contâbébés
9h30 dès 6 mois
- 18/03** Soirée Jeux
20h dès 8 ans
- 19/03** Racontines
10h30 dès 3 ans
- 26/03** Atelier Papier Entrelacs celtiques
10h dès 10 ans

AVRIL 2022

- 07/04** Partage livres coup de cœur
20h
- 15/04** Journée famille Peinture frigo
10h-15h dès 6 ans
- 22/04** Contâbébés
9h30 dès 6 mois
- 22/04** Soirée Jeux
20h dès 8 ans
- 23/04** Racontines
10h30 dès 3 ans
- 30/04** Atelier Papier
10h dès 4 ans

+ de détails sur FB
Infos et Réservation:
0471 36 75 76
ou bibliotheque@perwez.be

Asbl Comité Télévisé Télévie Perwez

Dîner de Printemps
Dimanche 13 mars 2022
Salle "Perwex" dès 11h30

Menu 1 Apéritif Boulettes sauce tomates, frites Dessert	Menu 2 Apéritif Américain crudités, frites Dessert
---	---

Adultes: 18,00 € Enfants: 9,00 €
Réservations pour le 06 mars 2022
081/65.59.69 - 081/65.66.96
0475/35.04.79 - 0497/10.40.07

ENEO Sport Le printemps arrive à grands pas.



A nous les aînés la forme et la bonne humeur. Venez nous rejoindre tous les **mardis** de 11h à 12h au centre sportif de Perwez pour une séance de **mise en mouvements** adaptée à nos articulations douloureuses ou pas.

Nous organisons une **marche** de plus ou moins 5km **tous les jeudis**. Départ à 10h, lieu à définir chaque semaine.

Infos :
Ch. GERA 0479/374 816
Gh. LEY 0496/141 568

ACTIVITÉS SPÉCIALES AU GRIMOIRE D'ÉOLE

MATINÉE ÉCHANGES DE GRAINES

SA 12 MARS DE 10H À 12H



Grainothèque
Semences à Partager

Prenez, déposez, librement les graines qui...

JOURNÉE FAMILLE (DÈS 6 ANS)

VE 4 MARS DE 10H À 15H
ATELIER PAPIER : VANNERIE DE PAPIER

VE 15 AVRIL DE 10H À 15H
ATELIER PEINTURE DE FRIGOS
POUR REMPLACER NOS BOITES À LIVRES QUI PRENNENT L'EAU



Film « Bigger Than Us » de Flore VASSEUR Samedi 26 mars à 20h - Centre culturel

Depuis 6 ans, Melati, 18 ans combat la pollution plastique qui ravage son pays l'Indonésie. Comme elle, une génération se lève pour réparer le monde.

Le film sera suivi d'un débat. Entrée 5 €.

Infos et inscriptions : françoise.decock@hotmail.fr ou 0475/446 832

Une organisation de l'ACRF-Femmes en milieu rural

Conférences du GAP

- **Vendredi 4 mars** – 20h15, Salle «L'Oasis» : Conférence de Thierry BONNEVIE, apiculteur de Malèves-Sainte-Marie, coordinateur Arista pour le Brabant wallon.
- **Vendredi 8 avril** – 20h15, Salle «L'Oasis» : Conférence de Jean-Philippe WAGNON, multimillionnaire du bonheur.



Entrée gratuite mais inscription obligatoire. Salle «L'Oasis» (derrière l'Église de Thorembais-Saint-Trond) Chaussée de Wavre 212 à Perwez. Respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de la conférence.

Infos et réservations : M. VANKOEKELBERG - 0479/309 417 ou 010/889 141 - mauricevkg@gmail.com - www.gap.thorembais.com

Conférence Cecipho - La Turquie Vendredi 25 mars à 20h - Centre culturel



La Turquie est très riche en sites touristiques. Notre périple débute par Antalya avec le théâtre romain d'Aspendos, la mosquée de Manavgat. Ensuite, nous traverserons les Monts Taurus pour rejoindre une partie de la route de la soie, en passant par Konya, siège du monastère des Derviches Tourneurs, pour finalement atteindre la Cappadoce et ses étranges paysages.

Dans la seconde partie, nous découvrirons entre autres Kusadasi (signifiant « île aux oiseaux »), Ephèse (son Artémision comptait parmi les Sept merveilles du monde) et Pamukkale (« le château de coton », un des plus étonnants sites de Turquie, constitué d'une cascade de bassins naturels d'une blancheur éblouissante). Par Hervé CHARLES et Harry WALLING. N'oubliez pas votre masque et votre Covid Safe Ticket

P.A.F : 8 € et gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements : R-M Mercier 0468/371 539
www.cecipho.be

Fête du feu 26 mars 2022
Dès 17H00 à Malèves !
BAR PETITE RESTAURATION CORTEGE
15 ans Malèves
ANIMATIONS POUR ENFANTS
Infos : 15-aout.be
Spectacle pyrotechnique !

Championnat féminin de la Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles Dimanche 9 avril 2022

Départ/arrivée rue de Brabant

- Challenge Decathlon Dames Jeunesse
Départ à 12h30 – 8 tours - 7,292 Km
- Challenge Ludivine Henrion Dames Elites
Départ à 14h 30 – 13 tours - 7,292 Km

Les rues concernées par le passage sont les suivantes : Brabant – Tour d'Eau – Brasseurs – Cayenne – Moinil – Mont – Romain – St-Roch – Station – Brabant.



Merci de bien vouloir prendre vos dispositions si vous devez vous déplacer ou recevoir de la visite. Un **arrêté de police** interdira le stationnement sur

l'ensemble de l'itinéraire et n'autorisera la circulation que dans le sens de la course et uniquement entre le passage du drapeau vert et le passage du drapeau rouge.

Contact : J.L. Lempereur : 0475/566 197

**Samedi 30 avril :
Tournoi de volley
«Promotion vers
la nationale 3 »**

**De 9h30 à 22h – 12 matchs
Centre sportif de Perwez**

Contact : H. WEILAND - hugues@weiland.be - 0474/713 508 ou
Ch.BECQUEVORT - christophe.becquevort@hotmail.com

Éditeur responsable : Le Collège communal - rue Émile de Brabant 2 - 1360 Perwez

Rédaction : Isabelle MASSON

Pré-presses : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS

Crédits photos : Illustration Freepik - CECIPHO - Gautier MANIQUET - ADL

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **4 avril** au plus tard à communication@perwez.be.

Infos au 081/649 256.



COMMUNE DE
PERWEZ

Marchés

hebdomadaires

Le jeudi : Grand-Place (à côté de l'arrêt de bus)

- Du 1er mai au 30 septembre de 14h à 19h
- Du 1er octobre au 30 avril de 14h à 18h

Produits : poulet et poisson



Le samedi : site de la Gare

- Du 1er mai au 30 septembre de 7h à 13h
- Du 1er octobre au 30 avril de 8h à 13h

Produits : boulangerie/pâtisserie, poulet, poisson, fruits/légumes, fromage/charcuterie, burgers, galettes, bijoux, fleurs/plantes, bonbons, chaussures, textiles, vêtements...

